

Jeux olympiques—Financement

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley) propose:

Qu'on modifie le Bill C-63, Loi modifiant la Loi sur les Jeux olympiques de 1976,

a) en retranchant les lignes 20 à 43 inclusivement, à la page 2, les lignes 1 à 49 inclusivement, à la page 3, les lignes 1 à 46 inclusivement, à la page 4, les lignes 1 à 44 inclusivement, à la page 5, les lignes 1 à 16 inclusivement, à la page 6; et

b) en retranchant le chiffre «17» de la ligne 13, à la page 2 et de la ligne 19, à la page 6 et en remplaçant par le chiffre «14»

—Monsieur l'Orateur, malgré ma déception de voir le ministre des Postes (M. Mackasey) refuser tout compromis sur l'amendement relatif aux pièces de monnaie olympique, je suis heureux que nous en ayons terminé avec cette affaire, parce que les pièces me sortent par les oreilles à défaut des poches.

Je voudrais m'attarder sur une partie du bill que les députés ne connaissent pas. Le public en tout cas l'ignore, à l'exception des sociétés qui seront touchées par ces dispositions. Je veux parler des sept pages qui, dans ce bill de huit pages, traitent nommément des marques de commerce et des droits d'auteur.

Dans sa déclaration antérieure, le ministre a dit que le bill C-63 n'est qu'un amendement au bill précédent sur les Jeux olympiques. J'aimerais signaler que le ministre devait songer à la partie traitant des pièces de monnaie. Les amendements dans ce bill qui traitent des marques de commerce et des droits d'auteurs ne sont en aucune façon des amendements au bill initial sur les Jeux olympiques. C'est en fait une toute nouvelle affaire qu'on ajoute au bill C-63.

On s'interroge sur les raisons de cette façon tardive d'envisager toute cette nouvelle notion des marques de commerce et de l'enregistrement alors qu'il ne reste qu'une année avant le début des Jeux. Certes, si le COJO veut vendre ses marques de commerce et celles qu'il entend faire enregistrer, il l'a déjà fait.

Bien que le ministre des Postes soutienne le contraire, je suis certain qu'il conviendra que cet article n'est pas un amendement au bill initial. Il s'ajoute au bill visant à modifier la loi sur les Jeux olympiques de 1976. S'il y a des irrégularités, et je crois comprendre que ma motion n° 3 dont l'étude a été différée pourra susciter certaines difficultés, je dirais qu'elles ont trait à l'impression du bill. En fait, il ne devrait pas simplement se lire «Loi modifiant la loi sur les Jeux olympiques de 1976», mais aussi «Loi modifiant la loi sur les marques de commerce». C'est ce que fait cette partie du bill plus ou moins.

L'urgence porte sur la partie contestable du bill. Les membres du comité qui n'étaient pas au courant du contenu de ce bill au comité ont dit «Essayez de lui faire franchir cette longue étape du comité car l'affaire présente une certaine urgence». Où étaient ces députés libéraux les six derniers mois? Où étaient-ils quand le programme de pièces d'argent ne rapportait pas les montants espérés et que le COJO avait besoin d'aide supplémentaire du gouvernement fédéral?

J'interroge le ministre des Postes depuis trois ou quatre mois, lui demandant de faire le plus tôt possible une déclaration au sujet de la position du gouvernement concernant les mesures législatives d'aide supplémentaire pour les Jeux olympiques. Mais il n'a pas bronché. Je n'entends pas de cris des députés libéraux d'arrière-ban. Je ne savais même pas qu'ils étaient intéressés à aider encore davantage le COJO jusqu'à ce que j'entre dans la salle du comité et que je les entende dire: «Adoptez cela tout de suite. C'est urgent. Il faut faire vite.»

[M. l'Orateur adjoint.]

Il est très difficile de comprendre pourquoi il est question de marques de commerce dans le bill. Le ministre a parlé de mauvaise publicité et a expliqué jusqu'à quel point cela était mauvais pour l'organisation olympique et la ville de Montréal. Il est vrai que cela est mauvais, mais à qui faut-il imputer cette mauvaise publicité?

La ville de Montréal et le COJO dépensent l'argent—quelque 140 millions—qu'ils ont obtenu grâce à une loi fédérale ou en subventions directes. Ils ont reçu près de 500 millions grâce à la loi fédérale et à des subventions directes, et ils ont l'audace de refuser les soumissions publiques pour employer ces fonds, qu'il s'agisse de la construction de l'emplacement olympique ou des droits de télévision. Il n'y a pas eu d'appels d'offres. C'est le gouvernement fédéral qui permet au COJO de tirer des profits de ces projets de loi. Cependant, quand vient le moment de dépenser l'argent, le gouvernement tourne le dos et ferme les yeux. Qu'une société qui utilise les fonds du gouvernement fédéral ne fasse pas d'appel d'offres public pour la construction et les droits de télévision et que le gouvernement la laisse faire sans rien dire est incompréhensible.

● (2110)

Le terme malhonnête étonne le ministre. Je crois qu'il doit y avoir quelque chose de malhonnête là-dessous. Quelque chose doit cacher quelque chose, car si personne ne cachait rien, tout serait étalé au grand jour pour que nous sachions ce qui en est.

Quand l'ancien président du Conseil du Trésor a fait la déclaration précédente, il a laissé entendre, par exemple, que les services de sécurité coûteraient 90 millions de dollars. Je le dis simplement parce que tout se tient. Il s'agit d'une subvention directe du gouvernement fédéral, mais personne n'a pu obtenir de ventilation des 90 millions pour une période de deux semaines, personne n'a pu découvrir comment ces fonds seront dépensés, sans parler des recettes des programmes de pièces de monnaie, de timbres et de loteries. Je dis que c'est de la malhonnêteté de la part du COJO, de la malhonnêteté de la part du gouvernement qui ne prend pas la responsabilité de faire enquête.

Au comité, j'ai dit que la partie du bill relative aux marques de commerce et aux droits d'auteur n'étant pas une modification à la première loi sur les Olympiques, il faut diviser le bill et le débat en deux parties, l'une portant sur les pièces d'or et l'autre sur les marques de commerce. Encore une fois, les membres du comité, les libéraux qui y siégeaient sans connaître le contenu du bill, ne voulaient pas entendre raison.

J'ai mentionné le fait que Gerry Snyder, vice-président des revenus au COJO, était présent mais les membres libéraux du comité ne voulaient pas les laisser témoigner. Il était là et il était le seul à connaître tout des affaires du COJO et de la façon dont l'argent est dépensé. Il est responsable. Il est vice-président chargé des revenus. Nous demandons des comptes sur les dépenses du COJO. S'il y avait eu un rapport public dès le début, le déficit maintenant évident et que l'on subira après les Jeux aurait été moindre.

Le soir avant que le comité se réunisse, j'ai reçu des documents financiers du commissaire général Rousseau et j'avais l'intention de les déposer au comité pour le bénéfice des membres. Encore une fois, le comité était si peu intéressé par ces documents sur le financement des Jeux qu'on ne m'a pas laissé les déposer; on n'a même pas pris la peine de regarder certains chiffres que m'avait transmis le commissaire général Roger Rousseau.